

Ecole Nationale de la Santé Publique

Médecin Education Nationale 1998-1999

COLLEGIENS ET ABSENTEISME.

Etude des causes dans deux établissements scolaires du Doubs.
Réflexions et préconisations

Dr. Patrizia LETIERCE-TROTTA

<u>INTRODUCTION.</u>	p.	1
-----------------------------	----	---

I. PREMIERE PARTIE : LE CADRE

<u>I.1) DÉFINITION DE L'ABSENTÉISME</u>		3
<u>I.2) LA LOI : de l'obligation souple à l'obligation absolue</u>		4
I.2-1 L'instruction pour tous.		4
I.2-2 Règles et sanctions.		4
I.2-3 Obligation jusqu'à seize ans.		5
I.2-4 Education : priorité de l'état.		5
I.2-5 Droits et devoirs des élèves.		5
I.2-6 Prévention, éducation, partenariat.		5
<u>I.3) PANORAMA BIBLIOGRAPHIQUE.</u>		6
I.3-1 Les institutionnels		7
I.3-2 Les professionnels.		9
I.3-3 Réflexions d'un sociologue et d'un psychiatre.		10
I.3-4 La presse des jeunes.		10
I.3-5 En conclusion.		11
<u>I.4) LE DOUBS ET L'ABSENTÉISME.</u>		11

II. DEUXIEME PARTIE : LA RECHERCHE.

<u>II.1) HYPOTHÈSE.</u>		13
<u>II.2) OBJECTIF.</u>		13
<u>II.3) MÉTHODE.</u>		14
<u>II.4) CRITIQUE DE LA MÉTHODE.</u>		15
<u>II.5) ENQUÊTE.</u>		15
II.5-1 Cadre local.		15

II.5-2 Les familles.	p.	17
II.5-3 Notre échantillon.		19
<u>II.6) ANALYSE TRANSVERSALE.</u>	.	19
II.6-1 L'absentéisme : qui ?		19
II.6-1-1 L'âge et le sexe.		
II.6-1-2 Le lieu de vie.		
II.6-1-3 Les loisirs.		
II.6-1-4 La santé.		
II.6-1-5 L'image de soi.		
II.6-1-6 Le futur.		
II.6-2 Les absentéistes : la famille.		22
II.6-2-1 La famille traditionnelle.		
II.6-2-2 La famille monoparentale.		
II.6-3 L'absentéiste et son collègue.		23
II.6-3-1 Le lieu.		
II.6-3-2 L'ambiance.		
II.6-3-3 Les personnes.		
II 6-4 Absentéistes et école.		27
II 6-4-1 La réussite.		
II 6-4-2 La déception.		
II 6-4-3 La socialisation.		
II 6-5 L'absentéisme : pourquoi ?		29
II.6-6 En conclusion		30
<u>II.7) ANALYSE VERTICALE.</u>		31
II.7-1 Les non scolaires.		31
II.7-2 Les <i>chargés</i> de famille.		32
II.7-3 Les assistés.		33
II.7-4 Les enfants du « quartier ».		34

III.TROISIEME PARTIE : LES PRECONISATIONS

<u>III.1) REFLEXIONS.</u>		36
<u>III.2) PROPOSITIONS.</u>		37
III.2-1 L'équipe de suivi.		38

III.2-2 Le rôle de chacun.	P.	39
III.2-2-1. Le principal ou son adjoint.		
III.2-2-2. Le C.P.E.		
III.2-2-3. Le C.O.P.		
III.2-2-4. Le professeur principal.		
III.2-2-5. L'assistante sociale.		
III.2-2-6. L'infirmière scolaire.		
III.2-2-7. Le médecin de l'Education Nationale.		
III.2-2-8. Les parents.		

<u>III.3) CONCLUSIONS.</u>		45
----------------------------	--	----

ANNEXE I : guide d'entretien des interviews.

ANNEXE II : article « A quoi sert l'école ? ». de l'Hebdo des Juniors. N° 263 du 12 au 18 septembre 1998. " 6 et 7.

BIBLIOGRAPHIE.

INTRODUCTION.

Depuis Jules Ferry l'école est le lieu privilégié de la transmission des savoirs mais aussi de la socialisation des enfants et des adolescents.

Si les élèves ont droit à l'instruction et à l'éducation qui leur est dispensée dans les établissements scolaires, ils ont également obligation d'assiduité aux cours.

Le manquement à cette obligation, l'**absentéisme**, interroge les professionnels de l'Education Nationale. Dans le Doubs, notre département d'affectation, Mr. J. P. LACROIX, recteur de l'Académie de Besançon, a impulsé un chantier sur l'autorité et la violence, dans lequel l'absentéisme est étudié, notamment sous son aspect quantitatif. (2)

Dans le cadre de ses missions le médecin de l'Education Nationale, est sollicité pour rencontrer des élèves qui sont considérés comme «absentéistes».

Nous nous sommes donc interrogée sur le sens de ce comportement chez ces élèves et nous avons cheminé pour essayer d'en comprendre les vrais motifs.

En effet, les analyses et les actions menées à ce jour sont souvent le reflet de la logique des professionnels de l'Ecole.

Mais qu'en est-il de la logique des absentéistes ?

C'est la parole des jeunes absentéistes que nous avons voulu entendre dans ce travail.

La connaissance de leur ressenti sur la scolarité, sur leur environnement et leur famille, nous donnera des indications sur les motifs réels de leur absentéisme.

↳ L'absentéisme est-il seulement signe de désaffection scolaire ou est-il aussi la manifestation visible et quantifiable de maux plus profonds ?

↳ Quelle est la réponse de l'Institution à ce comportement ?

↳ Les actions pour y remédier sont-elles toujours pertinentes, voire efficaces?

↳ Le médecin scolaire a-t-il un rôle dans cette action de lutte contre l'absentéisme, et lequel?

C'est à partir des propos des adolescents interrogés que nous essaierons de répondre à ces questions et de proposer aux équipes éducatives et pédagogiques, avec lesquelles nous travaillons en partenariat, une piste de réflexion commune qui aboutisse à des actions de *remédiation*¹.

☞ Dans la **première partie** de ce mémoire nous donnerons la définition de l'absentéisme et nous en indiquerons le cadre législatif.

Nous ferons en suite une brève présentation bibliographique, en citant les ouvrages qui nous ont aidé tout le long de notre recherche.

Nous montrerons aussi les actions menées actuellement dans notre département d'affectation, là où ce travail s'est réalisé : le DOUBS.

☞ **La deuxième partie** du mémoire traitera de l'enquête de terrain: nous indiquerons les objectifs de cette étude et la méthode choisie pour les atteindre.

Nous relaterons les résultats de l'enquête menée auprès de collégiens «absentéistes » et nous en ferons l'analyse.

☞ Dans la **troisième et dernière partie** nous donnerons les points de réflexion auxquels l'analyse nous aura porté. Les préconisations pour bâtir des actions de remédiation et de prévention clôtureront ce mémoire.

¹ **Néologisme** : action qui remédie ou tend à remédier.

I. PREMIERE PARTIE : LE CADRE

1) DEFINITION DE L'ABSENTEISME.

Concrètement nous tiendrons compte pour ce travail des deux définitions de l'absentéisme, une de type qualitatif, une de type quantitatif, données par M. LERCH, Inspecteur d'Académie du Doubs (3).

La définition **qualitative** est :

« l'élève ne vient pas en classe alors qu'il devrait fréquenter et pourrait y être ».

La définition **quantitative** est :

« absence supérieure à quatre demi-journées par mois écoulé »

Seront comptabilisées toutes les absences non justifiées mais aussi celles qui seront justifiées par des motifs considérés comme non valables. *« L'appréciation de la validité de la justification de l'absence doit être faite par le responsable (chef d'établissement ou Conseiller Principal d'éducation -C.P.E.) ».* (3).

Nous rencontrons ici la première difficulté de cette étude : l'évaluation **objective** d'une situation d'absentéisme.

« La définition de l'absentéisme n'est, en effet, pas aisée car elle reste souvent très vague : certains comptabilisent uniquement les absences injustifiées, d'autres incluent les retards répétés. Reste la question : à partir de quand pourra-t-on conclure qu'il s'agit d'une conduite d'absentéisme et non pas d'absences occasionnelles ? ... ».(6)

Bernard TOULEMONDE (1) souligne aussi la difficulté, parfois même le danger, qu'il peut y avoir dans cette évaluation subjective de l'absentéisme : *« ...A cet égard, un des éléments du processus est frappant : la marge énorme d'appréciation dont disposent les surveillants et les C.P.E...Ce sont en effet les surveillants et les C.P.E. qui vont juger de la validité des motifs des absences et des suites à donner... ».*

I.2) LA LOI : de l'obligation souple à l'obligation absolue.

➤ I.2-1 L'instruction pour tous.

La loi du 28 mars 1882 institue pour la première fois en France l'obligation de l'enseignement primaire pour «*les enfants des deux sexes, français et étrangers, âgés de six à quatorze ans révolus...* » (Art. 4, modifié par la loi du 9 août 1936).

Se formalise et se légalise ainsi la lutte contre l'illettrisme et l'exploitation des enfants. Le législateur montre tout de même un souci de compréhension pour la réalité sociale de l'époque, car : « *...des autorisations d'absence n'excédant pas huit semaines peuvent être accordées par l'inspecteur d'académie, ...aux enfants ayant au moins douze ans qui sont occupés à des travaux agricoles ou embarqués pour la pêche maritime...* ». (Art. 5, modifié par la loi du 22 mai 1946).

➤ I.2-2 Règles et sanctions.

L'Art. 10 (modifié par la loi du 22 mai 1946) codifie les «règles » des absences : obligation par les personnes responsables de l'enfant de faire connaître sans délai au chef d'établissement les motifs des absences. « *Les seuls motifs réputés légitimes sont les suivants : maladie de l'enfant, maladie transmissible ou contagieuse d'un membre de la famille, réunion solennelle de famille, empêchement résultant de la difficulté accidentelle des communications, absences temporaires des personnes responsables lorsque les enfants les suivent. Les autres motifs sont appréciés par l'inspecteur d'académie* ».

En cas de manquement à ces règles, l'inspecteur d'académie «*adresse un avertissement aux personnes responsables de l'enfant* ».

Si, malgré ces dispositions, l'enfant continue à être absent, l'inspecteur saisit le procureur de la République. Le tribunal pourra recourir à une condamnation correctionnelle et «*...prononcer l'interdiction en tout ou partie, pour un an au moins et cinq ans au plus, des droits civiques, civils et de famille...Les infractions seront poursuivies par le procureur de la République à la diligence de l'inspecteur d'académie.* ». (Art. 12 modifié par la loi du 22 mai 1946).

➤ I.2-3 Obligation jusqu'à seize ans.

En 1959 l'**obligation de scolarité** est portée jusqu'à l'âge de **seize ans**. (Ordonnance N° 59-45 du 6 janvier 1959). « *Les manquements à cette obligation constituent des contraventions. Ils peuvent entraîner la suspension ou la suppression du versement aux parents des prestations familiales dans des conditions fixées par décret.* ». (Art. 5).

En 1966 la notion de sanction pénale est introduite : « ... *Si, dans les douze mois suivants (l'avertissement de l'inspecteur d'académie) et sans qu'il soit besoin d'un nouvel avertissement, une seconde infraction est commise, une peine d'emprisonnement pendant huit jours au plus pourra être prononcée contre les personnes responsables.*

Si, dans les douze mois suivants, et sans qu'il soit besoin d'un nouvel avertissement, une troisième infraction est commise, les personnes responsables seront punies d'un emprisonnement de dix jours à deux mois et d'une amende de 400 F. à 2 000 F. »

➤ I.2-4 Education : priorité de l'état.

La loi d'orientation du 10 juillet 1989 souligne l'importance de l'éducation qui devient «*première priorité nationale* »

Cette loi rappelle la règle de droit : les élèves sont soumis à l'**obligation d'assiduité**.

➤ I.2-5 Droits et devoirs des élèves.

En **1991** sont officiellement stipulés les droits et les obligations des élèves dans les établissements publics locaux d'enseignement du second degré (**Décret n° 91 – 173 du 18 février 1991**) et des élèves des lycées, collèges et établissements régionaux d'enseignement adapté (**Circulaire n° 91 – 052 du 6 mars 1991**).

➤ I.2-6 Prévention, éducation, partenariat.

La **Circulaire n°96-247 du 25-10-1996** apporte dans le cadre législatif une nouvelle orientation : l'**aspect éducatif** et **préventif** de la lutte contre l'absentéisme.

Elle dit : « *Ce comportement* (l'absentéisme) *est souvent le révélateur d'un malaise des*

élèves. Il peut exprimer un refus de la contrainte d'assiduité, un signe de difficultés familiales, matérielles psychologiques de l'élève... (...)... Cette situation préoccupante et préjudiciable pour les élèves... exige, d'une part, un rappel des dispositions réglementaires en la matière et, d'autre part, des actions de prévention et de traitement, éléments du projet éducatif de l'établissement... La présente circulaire... propose, en outre, des pistes d'action susceptibles de prévenir et de traiter ce phénomène ».

La notion de **partenariat** est clairement évoquée : *« Les actions menées par l'établissement nécessitent la coopération de tous les membres de la communauté éducative. ... La lutte contre l'absentéisme est l'affaire de tous... »*

La dernière **Circulaire du 2 octobre 1998** relative à la lutte contre la violence en milieu scolaire et au renforcement des partenariats souligne encore l'importance de la prévention contre l'absentéisme.

Dans le paragraphe II-2-3 on lit : *« L'absentéisme scolaire peut être le signe d'un mal-être et d'une situation personnelle, familiale ou sociale fragilisée pouvant conduire, dans les situations plus graves, à la marginalisation, voire à la délinquance ou à la violence. »*

L'indication de conduite à tenir devient plus incisive : *« En cas d'absentéisme répété, l'inspecteur d'académie ou le chef d'établissement saisit le président du conseil général... En cas d'urgence, de danger avéré ou de situations d'absentéisme particulièrement inquiétantes, le chef d'établissement saisit également le parquet... »*

I.3) PANORAMA BIBLIOGRAPHIQUE.

Nous voulons d'abord souligner la difficulté rencontrée à trouver des ouvrages sur l'absentéisme scolaire, alors que ceux qui parlent de la violence à l'école sont légion. Nous partageons à ce sujet l'avis de Daniel VERBA: *« Le thème de l'absentéisme semble bien préoccuper la communauté éducative mais, moins spectaculaire et donc moins médiatique que la violence, il ne semble pas avoir encore été construit comme ²problème² hors de l'espace scolaire. »* (8)

Notre difficulté a été accrue du fait que pratiquement tous les ouvrages que nous avons trouvés sur le sujet concernent l'absentéisme des lycéens, alors que cette étude traite de l'absentéisme des collégiens.

Bien que des points communs existent entre ces deux types d'élèves, leur âge, leur profil, leurs préoccupations et les motivations scolaires ne sont pas superposables.

Nous prendrons connaissance des enquêtes et des ouvrages **institutionnels**, du point de vue des **professionnels** et des réflexions d'un **sociologue** et d'un **pédopsychiatre**. Un article publié dans un **hebdomadaire pour adolescents** terminera notre revue bibliographique.

➤ I.3-1 Les institutionnels

☞ **M. CHOQUET et S. LEDOUX** (5) ont publié en 1994 une enquête nationale menée en partenariat entre l'INSERM et l'Education Nationale sur la santé des adolescents ; 12 391 jeunes entre 11 et 19 ans ont été tirés au sort dans huit académies pour répondre à un questionnaire concernant leur santé.

L'assiduité scolaire a été aussi explorée comme signe de bien-être et l'évitement scolaire a été analysé sous son aspect quantitatif : régulier ou occasionnel, et sous son aspect qualitatif : sécher les cours, retards, absences.

L'absentéisme régulier est celui qui présente **souvent** au moins une de ces trois conduites (sécher les cours, retards, absences).

D'après l'enquête, 2,7% des élèves présentent souvent **plusieurs** de ces conduites, 9,7% souvent **une** de ces conduites. Les conduites d'évitement scolaire sont plus fréquentes chez les lycéens que chez les collégiens (16% contre 11%). L'absentéisme régulier est plus élevé parmi les consommateurs d'alcool, tabac, drogue, et ceci quel que soit le produit pris en compte.

En **conclusion** les auteurs disent : « *...Compte tenu des liaisons multiples entre ces conduites... on ne peut en aucun cas conclure à une relation causale simple. Il est probable que consommer, manquer à l'école et ne pas être satisfait soient des facettes multiples d'un malaise plus général.* »

☞ En septembre 1997 les mêmes partenaires ont été à l'origine d'une nouvelle enquête qui a étudié **l'absentéisme au lycée**. (6)

M. CHOQUET et **C. HASSLER** ont analysé les questionnaires auxquels ont répondu 12 466 élèves de huit académies. Parmi eux, 7 611 étaient des collégiens.

L'enquête devait répondre à des questions sur la définition de l'absentéisme, la quantité d'élèves concernés et leurs caractéristiques sociales et scolaires. Elle se proposait en outre d'analyser les conduites et troubles associées à l'absentéisme, afin « *d'en saisir le sens pour le sujet.* »

Parmi les points qui nous ont paru essentiels, nous avons remarqué que les absences **pour une journée ou plus** sont plus fréquentes que les **retards** ou **sécher les cours**.

Par ailleurs les conduites d'évitement scolaire augmentent avec l'âge, avec toutefois une classe charnière : la classe de troisième.

Pour les lycéens, l'absentéisme a été étudié par rapport aux **variables ²conduites à risques²** (Consommation d'alcool, de drogue, de tabac, Vol, Conduites violentes).

Ici encore, comme dans l'enquête précédemment citée, **ces conduites** paraissent toutes être **associées**, de façon indépendante, à **l'absentéisme**.

Les **causes** du manque d'assiduité sont ainsi répertoriées :

- *«D'abord, l'insatisfaction scolaire plus que la situation scolaire sont en cause.*
- *Ensuite, la situation familiale joue un rôle, surtout pour les filles.*
- *Enfin, le mode de vie et surtout de la perception négative de la vie familiale influent sur l'absentéisme scolaire »*

Les **conclusions** renforcent celles de l'enquête de 1994 :

« Ainsi, tant au niveau du sujet que de son environnement, l'absentéisme est à interpréter, et donc à traiter, dans un contexte plus global de difficultés personnelles, relationnelles et sociales ».

☞ Sur les bases de ces enquêtes de type quantitatif et des réponses aux 125 questionnaires élaborés par **l'Inspection Générale de l'Education Nationale (I.G.E.N.)** un rapport a été publié en 1996 ayant pour thème «**l'absentéisme des lycéens** » (1).

Le **rapporteur, M. Bernard TOULEMONDE**, fait une analyse de l'évitement scolaire.

Il présente d'abord ce phénomène sous son **aspect quantitatif** : le **taux** de l'absentéisme a augmenté de 1% à 2% en vingt ans. Nous trouvons actuellement entre 3 et 6,5% d'absentéistes dans les lycées d'enseignement général.

Par contre le **nombre absolu** d'absentéistes est bien plus élevé du fait de l'accroissement de jeunes scolarisés.

L'étude qualitative est illustrée par une **typologie** du lycéen absentéiste.

Il montre ensuite les divers facteurs qui sont à l'**origine** de ce comportement. Si les causes économiques et sociales, la situation personnelle des lycéens et les facteurs relatifs à l'organisation de leur travail exercent chacun une part d'influence dans l'absentéisme, «... *toutefois, les facteurs scolaires jouent un rôle prédominant, ce qui permet d'écarter une sorte de fatalisme social ou économique...* »

Des **recommandations** concernant les Conseillers Principaux d'Education (C.P.E.), les chefs d'établissement, l'ensemble des personnels, clôturent le rapport. Le souhait d'un **partenariat** avec l'infirmière scolaire et l'assistante sociale est exprimé. Le médecin scolaire n'est pas nommé, mais nous pensons que ce n'est là qu'un oubli rédactionnel...

☞ Nous terminerons par le *chantier académique* «**Autorité et violence**» (2) initié par M. J.P. LACROIX, recteur de l'académie de Besançon.

Ce rapport, publié en décembre 1996, fait l'état des lieux sur la violence et l'absentéisme dans les établissements scolaires de notre académie. Il est le point de départ d'une réflexion sur les possibles moyens d'action contre ces deux conduites.

Ici encore il est souligné que : «*L'absentéisme... est un des premiers indicateurs perceptibles d'un jeune en rupture non seulement avec le milieu scolaire mais aussi avec son environnement immédiat et avec la société en général.* »

➤ **I.3-2 Les professionnels**

Nous avons parcouru plusieurs articles apparus dans des revues spécialisées dans le domaine scolaire. Ces articles, écrits en grande partie pour et par des C.P.E., explorent l'absentéisme et son traitement surtout technique, voire informatique. Nous avons été particulièrement

intéressés par l'article de Christian VITALI, (7) «**Les chiens de garde** ». L'auteur souligne le manque de cohérence entre la Règle et les actions qui devraient s'en découler : « *Il y a un décalage entre l'obligation scolaire figée dans le Règlement intérieur et la tolérance du manquement au cours de la scolarité... Il est peu éducatif de laisser flotter la loi* ». Le danger de la non application de la loi est ainsi exprimé : « *En prenant l'habitude de déroger à l'assiduité, l'élève perd l'idée du lien éthique qui le relie aux autres. Il s'engage et se désengage avec la même désinvolture* ».

Un nouveau concept est ainsi introduit : la nécessité de **ne pas minimiser l'absentéisme et surtout son traitement.**

➤ **I.3-3. Reflexions d'un sociologue et d'un psychiatre.**

L'approche psychosociologique a souligné l'aspect **sémiologique** de l'absentéisme. Il est conçu comme le signe d'un malaise global de l'adolescent, qui exprimerait ainsi son **mal de vivre** à travers son **mal d'école**.

☞ **Daniel VERBA** (8) nous indique certains «*éléments facilitateurs qui viennent souvent converger pour produire la conduite absentéiste* » : la fragilité psychologique propre à l'adolescence, les facteurs socio-économiques, la désorganisation de la structure familiale, les facteurs éthno-culturels.

☞ **X. POMMEREAU** (13) nous parle de l'évitement scolaire comme d'une **fuite de la réalité**, signe de souffrance de l'adolescent.

➤ **I.3. -4 La Presse des jeunes**

La motivation scolaire, ou son absence, interpelle aussi les enfants.

Dans "**L'Hebdo des Juniors**" (10) la rentrée scolaire 1998-99 a été accueillie par une enquête auprès des jeunes de 11 à 15 ans sur le sens que l'école a pour eux.

Les quelques réponses publiées nous montrent deux principaux courants de pensée chez les adolescents:

- L'école est le moyen pour accéder dans le futur à des professions intéressantes et bien rémunérées, pour ne pas être au chômage.
- L'école ne sert à rien; on y va parce que on est obligés, pour ne pas traîner dans la rue.

Nous avons voulu conclure cette recherche bibliographique par l'intégration dans notre mémoire des deux pages de cet article et par la parole des enfants mêmes. (cf. Annexe 2).

➤ I.3-4 En conclusion.

A travers la littérature, nous pouvons conclure que l'absentéisme est un phénomène aux aspects et aux causes multiples, il est «... *un symptôme d'une situation complexe* ». ² (6).

Son lien avec le mal-être des adolescents est souligné par plusieurs auteurs.

C'est justement ce lien qui légitime l'action du médecin scolaire contre l'absentéisme : la **prévention des comportements à risque** et le **bien-être des élèves** sont en effet pleinement inscrits dans nos missions.

I.4) LE DOUBS ET L'ABSENTÉISME.

Les données statistiques de l'absentéisme publiées par le Rectorat de Besançon (3) sont calculées sur le nombre d'avertissements ou de signalements faits par les établissements scolaires.

« Ces chiffres sont toutefois à manier avec beaucoup de prudence car la politique des établissements est souvent différente et les signalements ou avertissements sont adressés de

²Dans leur ouvrage, M. Choquet et C. Hassler retiennent, des travaux de Maheux Gélinais et Caux, la définition de situation complexe :

- *Elle apparaît floue, changeante, les contours sont difficiles à cerner et le temps agit sur elle vu que le temps agit sur les perceptions des acteurs.*
- *Un consensus est difficile à obtenir quant à la nature du ou des problèmes.*
- *Elle peut être abordée de multiples façons.*
- *Elle se prête mieux à la description plutôt qu'à l'analyse des causes.*

manière très variable. » (2)

Dans les collèges le taux d'absentéisme varie de 0,4% à plus de 3%.

Le recensement et le traitement des absences sont de la compétence du C.P.E. Lorsqu'un élève dépasse quatre demi journées par mois d'absence non justifiée ou portant une justification "**douteuse**", le responsable envoie le relevé à M. L'Inspecteur d'Académie (I.A.). Lorsque la justification évoquée est d'ordre médical, l'Inspecteur demande au médecin responsable départemental, son conseiller technique dans ce domaine, de vérifier le bien-fondé des motifs présentés.

Si le médecin ne confirme pas une réelle pathologie qui soit cause des absences, l'I.A. adresse à la famille de l'élève un **avertissement** ; lorsque, malgré plusieurs avertissements, la situation reste inchangée, l'I.A. signale à la C.A.F. (Caisse Allocations Familiales) le dysfonctionnement et cette dernière suspend le versement des allocations familiales.

Dans des cas extrêmes, l'I.A. et/ou l'établissement scolaire peuvent aussi faire un signalement à l'Aide Sociale à l'Enfance (A.S.E.) ou à M. le Procureur de la République.

Les **avertissements** ont beaucoup augmenté ces dernières années : ils sont passés de 193 en 1981-82 à 1 054 en 1997-98 (tous types d'établissements confondus).

Leur efficacité est "prouvée" par la diminution des **suspensions des allocations familiales** : 31% de suspensions en 1981-82 contre 28,5% en 1996-97 (tous types d'établissements confondus).(3)

Pour l'année 1996-97 il y a eu dans les **collèges** 42 recours au Procureur, 136 suspensions d'allocations familiales, 357 avertissements. ³

³ Chiffres donnés par M. D. LERCH, I.A. du Doubs.

II. DEUXIEME PARTIE : LA RECHERCHE

II.1) HYPOTHÈSE.

Les absentéistes ne sont pas un conglomérat sans identité mais des adolescents qui expriment par une même attitude leur mal de vivre et leur «mal d'école» ; ces maux prennent racine dans des réalités différentes, dans des contextes socio-familiaux divers.

C'est en considérant chaque «absentéiste» comme un individu unique, qui a son histoire propre, en s'interrogeant sur ses vrais maux et en essayant d'agir sur eux que nous pourrions espérer aider ces jeunes et les rendre acteurs de leur scolarité et de leur vie.

Nous pensons qu'un cadre normatif est indispensable pour poser de manière claire la «règle de droit», premier pas vers la socialisation. Mais nous croyons aussi qu'il est essentiel qu'il existe en parallèle une action précoce, une remédiation adaptée qui soit une aide à ces adolescents en difficulté.

II.2) OBJECTIF.

Notre objectif sera de contribuer à faire diminuer le taux d'absentéisme dans les établissements scolaires dont nous avons la charge.

Pour le réaliser, nous nous efforcerons de connaître quelles représentations nos jeunes absentéistes ont de la société, de la famille, d'eux-mêmes, de l'école.

Nous voudrions comprendre leurs difficultés et leurs souhaits ; ceci pour pouvoir proposer à l'équipe éducative concernée des actions qui soient pertinentes pour chaque situation et qui s'adressent à l'élève en tant qu'individu.

Notre travail doit s'entendre comme la contribution partielle et locale à une réflexion sur une problématique plus vaste, qui concerne toute la communauté éducative.

II.3) MÉTHODE.

Cette étude se déroule dans notre département d'affectation, le Doubs. Nous avons choisi deux collèges, un de la périphérie «sensible » de Besançon, l'autre en zone résidentielle semi-rurale de la même ville.

Nous souhaitons mener une **étude qualitative** par enquête auprès des élèves considérés comme absentéistes. La méthode choisie est celle des entretiens semi-directifs. La grille des entretiens est en annexe 1.

Nous avons recruté la majorité des élèves su un double critère :

↳ En premier lieu nous avons interviewé tous les collégiens inscrits sur la liste d'«absentéistes » proposée par le C.P.E. ; ces listes étaient compilées selon des critères «quantitatifs » départementaux : quatre demi journées d'absences non justifiées ou pour lesquelles la justification est considérée comme «non valable » ou «douteuse ». Ce sont les listes de signalement envoyées à M. l'Inspecteur d'Académie.

↳ En deuxième lieu nous avons rencontré des élèves qui n'avaient pas un nombre d'absences suffisant pour être signalés à l'I.A, mais qui présentaient, outre un comportement d'évitement scolaire (retards, absences *perlées* non justifiées, séjours à l'infirmerie...), une attitude scolaire préoccupante : incivilités, résultats scolaires catastrophiques, aucune participation au travail de la classe...

Les entretiens ont été menés dans les infirmeries des collèges, après information aux familles et avec l'autorisation des chefs d'établissement. Les élèves choisis étaient libres de participer ou non à notre travail et pouvaient à tout moment arrêter l'interview.

Nous avons volontairement évité d'utiliser l'enregistrement par magnétophone, dans le souci de respect de l'intimité du jeune et aussi pour éviter toute réaction de légitime méfiance.

Les entretiens ont été transcrits avec prise de notes lors de leur déroulement. Nous en avons expliqué les raisons aux élèves.

Nous ferons ensuite l'analyse des entretiens. Nous nous proposons d'examiner d'une part les éventuels points de convergence du groupe d'élèves interrogés, d'autre part les

caractéristiques propres à chacun. Nous espérons ainsi pouvoir faire ressortir quelques éléments de réflexion pour des propositions de remédiation.

.

II.4) CRITIQUE DE LA MÉTHODE.

Le nombre restreint de jeunes rencontrés et le cercle géographique limité ne nous permet pas de généraliser nos conclusions.

Les élèves interviewés ne constituent pas un échantillon représentatif, mais ils témoignent de la variété du champ étudié.

Nous aurions aimé avoir des entretiens semi-directifs avec certains adultes des collèges concernés, mais notre temps étant limité, nous avons préféré le concentrer sur l'approfondissement de l'interview avec les adolescents.

Il serait intéressant que l'analyse des représentations des adultes de la communauté éducative sur l'absentéisme soit l'objet d'un autre travail. Nous espérons pouvoir réaliser ce projet lors de notre pratique professionnelle.

II.5) L'ENQUÊTE.

➤ II.5-1 Cadre local.

Notre enquête s'est déroulée dans deux collèges : **le collège Voltaire et le collège Pompidou.**

↳ Le **collège Voltaire** est situé à la limite ouest de l'agglomération bisontine dans le quartier de Planoise (plus de 20 000 habitants) ; il est fréquenté par 775 élèves (cf. Tableau I).

Le taux moyen d'absentéisme recensé pour l'année **1997-98** est de **3,35%** (cf. Tableau II). Ce même taux en **1995** était aussi supérieur à **3%**.

En 1997-98 ont été enregistrés 9 **signalements** pour les 6ème, 21 pour les 5ème, 3 pour les 4ème, 7 pour les 3ème

13% des élèves de 6ème ont un an de retard.

↳ **Le collège Pompidou** est implanté en milieu rural à population de type urbain résidentiel ; il est fréquenté par 608 élèves (cf. Tableau I).

Le taux moyen d'absentéisme recensé pour l'année **1997-98** est de **2,2%** (cf. Tableau II) alors que pour l'année **1995** il n'était que de **0,3%** !

14,29% des élèves entrés en 6ème cette année ont un an de retard (9,41% l'année dernière).

TABLEAU I

Répartition par classe des élèves du Collège Voltaire et du Collège Pompidou

Classe	Collège Voltaire	Collège Pompidou
6 ^{ème}	217	155
5 ^{ème}	203	175
4 ^{ème}	197	161
4 ^{ème} A.S.	13	-
3 ^{ème}	145	117
TOTAL	775	608

TABLEAU II

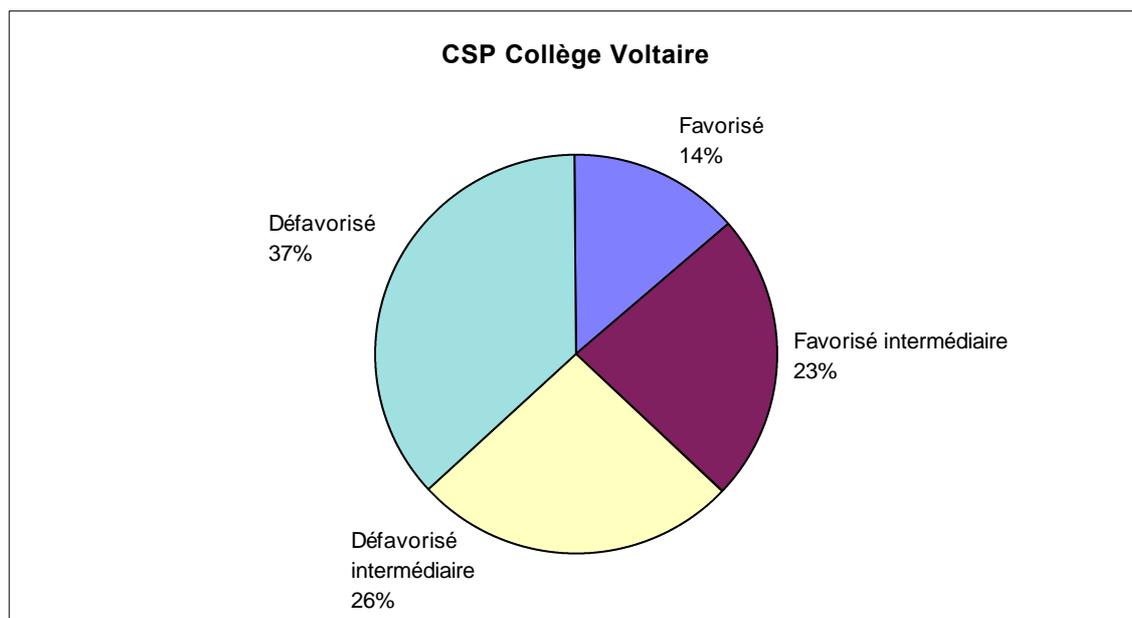
Taux d'absentéisme par classe dans les deux collèges pour l'année 1997-98
(Taux d'absentéisme = absences/nombre d'élèves x nombre de jours d'activité)

Classe	Collège Voltaire	Collège Pompidou
6 ^{ème}	3,24%	2,34%
5 ^{ème}	3,28%	2,05%
4 ^{ème} 4 ^{ème} A.S.	3,07%	2,27%
3 ^{ème}	3,82%	2,14%
TOTAL	3,35%	2,2%

➤ II.5-2 Les familles.

FIGURE 1

Distribution par catégorie des familles du collège Voltaire. N = 360

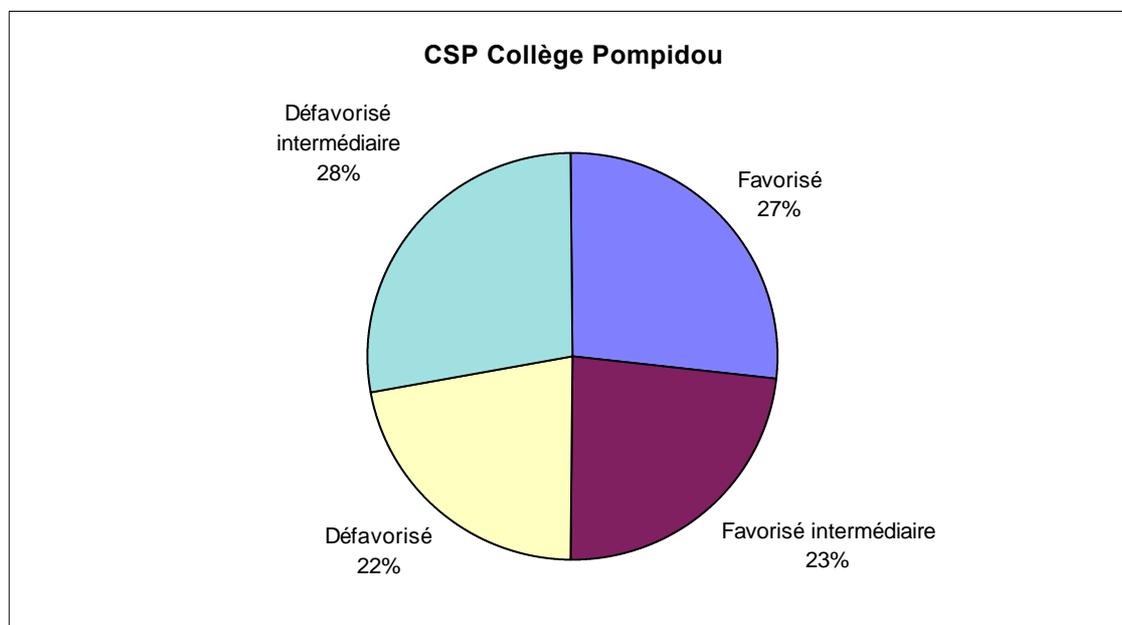


Au collège **Voltaire** les élèves sont issus de **360 familles** ; 37% d'entre elles appartiennent à un milieu plutôt aisé.

Au collège **Pompidou** les élèves sont issus de **503 familles** ; 50% d'entre elles appartiennent à un milieu plutôt aisé.

FIGURE 2

Distribution par catégorie des familles du collège Pompidou. N = 503



➤ II.5-3 Notre échantillon.

Nous avons rencontré **quatorze élèves**, quatre au collège Pompidou, dix au collège Voltaire.

Nous avons interrogé :

6 filles, 8 garçons
4 de 6 ^{ème} , 5 de 5 ^{ème} , 4 de 4 ^{ème} , 1 de 3 ^{ème} .
5 ont 1 an de retard scolaire, 3 ont 2 ans de retard, 6 n'ont pas de retard.
11 ont de mauvais ou très mauvais résultats scolaires, 3 sont plutôt des élèves moyens.
15,8 demi-journées d'absence ont été répertoriées en moyenne pour chaque collégien interrogé, ceci dans la période étudiée, avec un maximum de 41 demi-journées pour une fille de 14 ans qui est en 5 ^{ème} et un minimum de 8 demi-journées pour un garçon de 13 ans qui est en 4 ^{ème} .
7 ont eu des renvois de cours, 3 des exclusions.
6 élèves vivent avec leurs deux parents, huit vivent avec un seul des deux.
9 ont un père qui travaille, 10 ont une mère qui travaille, 2 n'ont aucun des parents qui a une activité professionnelle.

II.6) ANALYSE TRANSVERSALE.

➤ II.6-1 L'absentéisme : qui ?

⇒ II.6-1-1. L'âge et le sexe.

Dès le premier regard, une caractéristique de notre échantillon nous surprend : seulement une élève sur les quatorze fréquente la 3^{ème}, alors que quatre parmi eux sont en 6^{ème}. La classe qui est le plus représentée est la 5^{ème}, avec 5 absentéistes.

Ce sont des élèves plutôt jeunes, ayant un âge moyen de treize ans et demi ; il n'y a pas vraiment de prévalence d'un sexe sur l'autre : nous trouvons huit garçons pour six filles.

⇒ II.6-1-2. Le lieu de vie.

Parmi les quatre élèves qui vivent en village, une fille nous a parlé du manque de structures ludiques, d'endroits où les jeunes puissent se réunir.

Pour les adolescents qui vivent en ville, le «quartier» est vécu comme lieu d'appartenance, où l'on vit avec les copains, on joue, on se retrouve, parfois on fait des «bêtises». Nous avons essayé de comprendre si la vie dans ce quartier réputé comme «chaud» provoque chez nos adolescent(e)s un sentiment d'insécurité. Tous ont donné une réponse négative et, même, ont défendu leur «territoire» : « *Ici c'est pas pire qu'ailleurs... On est du quartier, on se connaît tous...* ». Mais en regardant de plus près, on découvre pour certains la nécessité de se défendre : « *Parfois on se bagarre à coups de poings... J'aime pas qu'on me marche sur les pieds, je deviens agressive...* ».

Seule une fille sent lourdement le poids du quartier, le vit presque comme une fatalité, un gage de non - réussite : « *J'ai un frère de 18 ans en prison, un autre qui ne va plus à l'école, ne fait rien ; c'est la faute des mauvais copains, c'est la faute du quartier.* »

⇒ II.6-1-3. Les loisirs.

Ces adolescents ont tous des copains ou des «copines», avec lesquels ils sortent souvent «en ville» ; en effet ils prisent beaucoup le «lèche - vitrine» ; parfois ils vont au cinéma ou au "MacDo".

Parmi les autres **loisirs**, en première ligne nous avons la télé, autant regardée par les filles que par les garçons : notamment les séries américaines ont un grand succès.

Les jeux électroniques sont pratiqués par environ la moitié des garçons, le «street - ball» par sept d'entre eux.

Chez les filles, deux pratiquent la danse, une joue du piano, une autre fait du théâtre.

Elles participent souvent aux travaux ménagers et deux d'entre elles s'occupent seules de la maison et des petits frères.

Les rôles traditionnels paraissent donc encore respectés : les garçons plutôt dehors, les filles plutôt à la maison.

⇒ II.6-1-4. La santé.

Ils jouissent tous d'une bonne **santé** ; une seule élève est asthmatique. Les autres plaintes sont plutôt d'ordre somatique. Nous avons entendu parler de **fatigue** - deux filles et un garçon - et de **maux de ventre** - trois garçons (!)

⇒ II.6-1-5. L'image de soi.

Lorsque nous avons abordé **l'image de soi**, tous les adolescents ont eu une réaction de surprise. Nous avons eu l'impression que c'était la première fois qu'ils se posaient des questions sur eux-mêmes de façon «formelle».

Les réponses «immédiates» étaient plutôt positives : « *...je me trouve bien... je ne suis pas trop mal...* », mais dès que nous allions un peu plus en profondeur, il y avait l'apparition d'un côté négatif très important : « *Je ne suis pas très intelligent... Je suis feignant... Je suis grand et gros, c'est pas terrible... Je suis mal dans ma peau... Je suis têtu, parfois je peux être très méchant... Je suis en colère contre mon physique... Parfois j'ai l'impression que je suis nulle...* ».

Cette image négative se retrouve souvent dans le regard des autres : « *Dans ma classe, on m'aime pas... Les profs disent que je suis nul... A la maison, y en a que pour mon frère... Ma meilleure copine ne me parle plus...* ».

⇒ II.6-1-6. Le futur.

Lorsque nous avons parlé des projets pour le **futur**, nous avons remarqué principalement deux choses : la **présence d'un projet** chez douze élèves sur quatorze, et le «**réalisme**» de ces projets la plupart du temps - nous parlons de «réalisme» lorsque l'accès au type de profession évoquée correspond aux compétences ou à la réussite scolaire de l'élève -. Un garçon va être orienté en SEGPA pour la prochaine rentrée.

Les métiers les plus cités par les garçons sont ceux du bâtiment.

Les filles préfèrent travailler «avec les enfants» ou alors dans «les bureaux».

Parmi les enfants interrogés, certains laissent encore un espace au **rêve** : « *Je veux être avocat, pour défendre les innocents... Je veux devenir footballeur, pour gagner beaucoup de sous et être connu par tout le monde... Je veux devenir comédienne, jouer plusieurs rôles à la fois, être célèbre... Je veux faire policier pour défendre les gens...* ».

Si le futur professionnel est donc très souvent évoqué, le futur personnel est beaucoup plus flou. Aucun de nos jeunes n'a parlé d'un projet familial; certains ont même exclu d'avoir un jour des enfants : « *Je veux rester célibataire : le mariage, les enfants, c'est trop de responsabilité...* ».

➤ II.6-2 Les absentéistes : la famille.

⇒ II.6-2-1 La famille traditionnelle.

Dans notre échantillon, six élèves sur les quatorze interrogés vivent dans une famille « traditionnelle », mais, parmi eux, seulement deux ont apparemment une vie familiale sans histoire : pour les autres, l'ambiance de la maison est chargée d'« engueulades » entre les parents, de problèmes de dettes, de difficultés financières, de chômage.

Les sorties en famille sont pratiquement inconnues, sauf pour un jeune maghrébin qui sort le dimanche avec ses parents « pour aller voir la famille ».

La **communication** entre parents et enfants est aussi rare; elle tourne le plus souvent autour des choses concrètes du quotidien : « *Je parle à ma mère de ce que j'ai mangé...* ». Nous avons eu l'impression d'un manque important de confidences et de complicité entre les parents et les enfants. Les parents, très souvent pris par leurs problèmes quotidiens, par des horaires de travail qui ne se concilient pas avec ceux des collégiens, par des difficultés économiques importantes, n'ont plus le temps de vivre des choses en commun avec leurs enfants. Ces derniers utilisent souvent la maison comme un lieu de restauration et d'hébergement, et n'imaginent pas que ça pourrait être différent...

⇒ II.6-2-2. La famille monoparentale.

Les adolescents qui vivent avec un seul des parents ont parfois des situations complexes et douloureuses : deux filles ont subi des abus sexuels par des familiers, un garçon n'a jamais connu son père, un autre n'est pas reconnu par lui.

Les violences familiales font parfois partie du quotidien, et certains connaissent bien le juge pour enfants et les assistantes sociales de quartier.

Une jeune fille de quinze ans vit avec une mère qui n'arrive plus à s'occuper de la maison et du petit frère, car très dépressive : c'est donc elle qui prend à charge le quotidien, les papiers à remplir - la mère est illettrée -, le petit frère : « ***Quand je viens à l'école, je suis angoissée; je ne sais pas comment je vais retrouver ma mère quand je rentre à la maison, si elle n'a pas fait une connerie...»*** »

Un autre garçon, qui voit de temps en temps son père pharmacien à Paris, mais qui n'est pas reconnu légalement par lui, est dans une situation extrêmement perturbante: un sentiment de grande admiration pour cet homme qui est « riche » et français (la mère de l'adolescent est maghrébine) va en parallèle avec le mépris qu'il éprouve pour soi-même, car il « n'est pas assez bon » pour être aimé, reconnu par ce père idéalisé. Il essaye de trouver une voie de sortie dans l'exploitation financière de cette situation : « ***...Au Géant j'ai vu des nouvelles consoles; je dirais à mon père de m'en acheter une...Je vais chez mon père jusqu'à quand il y a des sous, j'en profite...*** ». Au fil des entretiens, nous avons ressenti le grand vide affectif de cet adolescent : il ne voit pas souvent sa mère, serveuse dans un restaurant et n'a pratiquement pas d'échanges avec elle ; pour ce qui concerne son père, nous dit : « ***Je l'appelle X..., je n'aime pas l'appeler papa. Je ne lui parle pas, je lui adresse la parole...*** ».

Dans l'ensemble, nous avons retiré des interviews le sentiment que ces jeunes sont déjà bien détachés de leur milieu familial : la relation avec leur parents se résume à l'utilitaire, parfois à la crainte d'éventuelles punitions. Peut-être par pudeur, mais nous n'avons jamais entendu dans nos entretiens le mot amour.

➤ **II.6-3 L'absentéiste et son collègue.**

Nous avons essayé de partager le concept du collège en trois parties : **les lieux, l'ambiance et les personnes.**

⇒ **II.6-3-1. Le lieu.**

Nous n'avons pas eu trop de remarques négatives sur l'architecture et la disposition des **locaux** : les seules plaintes concernent la cantine, définie parfois comme petite et bruyante. Le foyer a été aussi l'objet de quelques commentaires négatifs, car il est souvent fermé et se situe dans une vieille classe désaffectée. Les autres locaux n'ont suscité aucune remarque en particulier.

⇒ **II.6-3-2. L'ambiance.**

Il n'en est pas de même pour **l'ambiance**, qui est en générale vécue comme pesante et triste : beaucoup de surveillance pour entrer et sortir du collège, beaucoup de cris dans les couloirs, les élèves de troisième font des brimades aux plus jeunes, les petits « sixièmes » se perdent parfois dans les couloirs et se font gronder.

Les moments les plus appréciés sont ceux de la récréation, quand on peut parler avec les copains, ou jouer au foot dans la cour. Certains élèves aiment aussi avoir deux heures consécutives de permanence, car ils peuvent alors aller à la vidéothèque pour voir une cassette. En général les élèves aiment assez aller au C.D.I. (Centre de Documentation et d'Information) et en salle informatique, mais l'accès dans ces lieux n'est pas toujours aisé.

Parmi les choses prisées, nos collégiens nous ont cité les voyages et les sorties (théâtre, expositions diverses).

A la question : « Te sens-tu en sécurité dans le collège? », tous ont donné une réponse positive. Bien sûr, il y a parfois des bagarres, mais cela n'est pas considéré comme quelque chose d'anormal.

Aucun d'entre eux n'a parlé de racket ou de violences subies par d'autres élèves.

⇒ II.6-3-3. Les personnes.

Nous avons interrogé les élèves sur les **adultes** du collège. D'abord, bien sûr, nous avons évoqué les « **profs** ».

Il apparaît de façon nette qu'il existe pour ces adolescents deux catégories très distinctes de professeurs : « les bons , les sympas », et... les autres. Mais c'est comment un bon professeur pour eux? Nous leur laissons la parole : « *Un prof. gentil est quelqu'un qui, si tu n'as pas compris, te rappelle après la sonnerie pour t'expliquer... Il te croit quand tu dis que c'est pas toi qui a fait une connerie en classe...Il ne t'envoie pas tout de suite chez le C.P.E. si tu parles en cours...* ».

De toute évidence l'affectif prime sur le savoir : peu d'entre eux nous parlent des qualités pédagogiques des enseignants. On aime une matière parce que le professeur qui l'enseigne est sympathique ou compréhensif.

Les jugements négatifs ont été bien plus nombreux que les positifs.

Nos adolescents se disent déçus par l'**injustice** qu'ils ressentent chez leurs enseignants : « *Je suis la tête de turc de la classe : quand il se passe quelque chose, c'est toujours de ma faute... Dès qu'il y a un coup foireux on me colle. On leur explique, mais ils cherchent pas à comprendre...Ils ne voient pas qu'on fait des efforts; ils nous rejettent...Quand on leur parle ils se sentent agressés...* ».

L'autre grand motif de mécontentement est dû aux **brimades**, dont presque tous se sont plaints : « *...il nous traite de petits trous du cul...Ils disent que c'est nul quand je travaille, c'est comme s'ils étaient là pour me décourager...Elle me rabaisse tout le temps, dit que je suis nulle...Ils disent qu'on est bête, ça sert à rien de faire des efforts...Il m'a dit : Je vais t'écraser...* ».

En dehors des heures de cours il n'y a pas de communication avec les professeurs. « *Avec les profs. il n'y a pas de dialogue; ils nous parlent bien, mais ils font leur cours, c'est tout.* ».

A travers les dires des jeunes interrogés nous ne retrouvons pas de dialogue entre l'enseignant et l'enseigné; les sentiments qui paraissent dominer sont une sorte d'agressivité, de méfiance,

de découragement aussi. Certains professeurs, sûrement déçus d'un enseignement qui ne les satisfait plus et qui ne les gratifie pas, ont cessé toute occupation qui ne soit pas strictement celle des cours : « *On voulait aller au Musée de Sciences Naturelles, mais les profs nous ont dit qu'ils n'étaient pas là pour nous faire sortir, mais pour faire leur travail...* ».

Les autres **adultes** du collège sont très peu connus; les plus importants sont le **C.P.E.** et, bien entendu, les **surveillants**. Ces derniers occupent un poste stratégique dans le collège: à mi - chemin entre les adultes et les élèves, ils ont souvent le rôle du « grand frère ». Ils sont les confidents, les conseillers, mais aussi ceux qui surveillent et interdisent. Parmi nos interviewés, trois nous les ont indiqués comme leur « référent ».

Le principal et son adjoint, sont considérés comme ceux qui « *font respecter la loi* ».

Ils appartiennent à un autre monde, celui du jugement et de la punition : « *lorsqu'on est appelé chez le principal, ce n'est jamais bon.* ».

Le **C.O.P.** (Conseiller d'Orientation Psychologue) est un personnage qui a été cité spontanément deux fois, mais il est malheureusement peu disponible par un emploi du temps très serré.

Nous avons voulu savoir si **le personnel social et de santé** est considéré par ces élèves comme un possible référent à l'intérieur du collège. Nous avons eu la désagréable surprise de constater que presque aucun adolescent ne connaît notre rôle. **L'infirmière et le médecin scolaire** sont connus par deux élèves seulement. Aucun des adolescents ne les ont cités comme référents.

Le bureau de **l'assistante sociale** est mieux connu, surtout pour les aides financières dont certains élèves jouissent, mais là encore aucun collégien n'en parle comme un lieu de parole.

Certaines élèves nous ont parlé avec amertume et déception : « *Ils te demandent ce qui ne va pas ; ils te disent que c'est dans le secret ; tu leur dis, et après tout le collège est au courant... Les assistantes sociales parlent mais ne font rien...Je suis allée voir l'assistante sociale parce que je déprimais ; elle ne m'a pas beaucoup aidée...* ».

➤ II.6-4 Absentéistes et école.

⇒ II.6-4-1. La réussite.

Nous avons voulu connaître si l'école a encore **un sens** pour ces jeunes et lequel.

Les réponses ont été presque toutes uniformes : l'école reste le lieu des apprentissages, du savoir, de l'obtention du diplôme. Elle est le rempart contre le chômage, la voie obligée pour un futur professionnel : « *...L'école sert à apprendre à lire et à écrire...Pour le futur... Pour pas être au chômage après... Pour avoir un métier... L'école sert à construire l'avenir, mais pour l'instant je trouve ça inutile...* ».

Ces paroles un peu stéréotypées nous ont donné l'impression d'un discours récité par cœur mais vidé de tout son sens. Nous avons cru entendre, derrière les voix de nos adolescents, celles de leurs parents, des professeurs, des adultes qui les entourent.

Une seule collégienne a osé ne pas mâcher ses mots : « *J'aime pas l'école et les cours ça m'intéresse pas... ma mère, c'était pareil, alors, elle me comprend...* ».

⇒ II.6-4-2. La déception.

L'école est pour certains d'entre eux cause de **déception**.

Souvent en échec scolaire, ils prennent conscience que certains de leurs rêves d'enfance ne pourront pas se concrétiser.

Les résultats écrits sur les bulletins trimestriels, les avis défavorables, la chronicité des mauvaises notes aux contrôles, les obligent à faire le deuil de leur réussite future. Ils se sentent dévalorisés et sont déjà rentrés dans la **résignation** : « *Je n'arrive pas à apprendre, j'ai pas de mémoire... J'ai toujours des mauvaises notes, on dirait que c'est fait exprès... J'arrive pas trop à faire mes devoirs, je ne comprends pas tout... Les cours, ça ne me motive pas ; tout ce qui est intello n'est pas pour moi... J'ai voulu faire la 4^{ème} générale, je voulais avoir mon brevet, me prouver que j'étais meilleur que ce que je pensais ; mais l'année prochaine j'irais en 3^{ème} techno... Peut-être j'aurais pas le bac ; on peut travailler quand même, mais on ne gagne pas beaucoup... J'aurais aimé être archéologue, puis pompier ; maintenant je ferais plombier...* »

Xavier Pommereau nous dit : « ...*L'école devenant alors une véritable caisse de résonance où s'amplifient chez les uns et chez les autres, attentes et déceptions, investissements et mises en échec, projets et renoncements* ». (13)

⇒ II.6-4-3. La socialisation.

Pour tous les collégiens interviewés, l'école est surtout le lieu de rencontre des autres gens de leur âge.

Les amitiés et les « copinages » se font et se défont au gré d'un regard, d'un mot dit à la récréation, de l'aide lors d'un devoir.

Souvent ces relations se continuent à la sortie du collège, dans le quartier. Les copains sont presque toujours les seuls confidents, les complices.

Le « **groupe** » régit les modes et les comportements. Y appartenir signifie être intégré, être reconnu par les autres, avoir sa place. 'Y'a veut dire aussi se plier à ses règles.

C'est là une forme de socialisation qui a débuté avec la scolarité en maternelle. On pourrait la définir de socialisation en miroir, car elle se réalise avec des semblables par âge, histoire, pensée. Elle est nécessaire au développement normal d'un enfant, mais pas suffisante.

Nous avons eu l'impression qu'une autre forme de socialisation, que nous pourrions définir d'« **altérité** », c'est à dire la confrontation de soi même avec l'autre, dans notre cas avec l'adulte, ne se réalise plus.

Si la confrontation entre ces deux mondes se fait, elle est inefficace : il n'existe plus de langage commun, et tout échange devient occasion pour manifester son agressivité et son mécontentement. Le dialogue s'exprime dans deux langues différentes (au propre et au figuré) et l'incompréhension qui en découle n'est pas favorable à l'échange constructif. L'adulte n'est plus l'exemple à suivre mais « celui qui ne comprend pas », celui auquel on ne veut pas ressembler.

➤ II.6-5 L'absentéisme : pourquoi ?

Lors des entretiens avec les plus jeunes, nous avons eu l'impression que ces adolescents ne sont pas vraiment conscients de faire, en s'absentant, un manquement à la discipline de l'établissement, voire à la loi.

Parmi eux, la plus grande partie n'a pas un véritable «projet» d'absence : c'est au gré du temps, d'une levée tardive, d'un bus raté, d'un ballonnement abdominal que l'on viendra ou non à l'école : « *Parfois je dors mal, je suis fatigué, alors je ne vais pas en cours... Quand il fait trop froid j'ai pas envie de me lever...Parfois j'entends pas le réveil, alors je rate le car...* ».

Parfois le motif sera la crainte d'un contrôle non préparé ou le cours avec un professeur «*pas sympa*».

« *...Quand j'ai pas fait des devoirs, je dis à ma mère que j'ai mal au ventre...* ».

D'autres fois le seul motif est de rester à la maison pour regarder un feuilleton télévisé : les parents sont partis au travail de bonne heure et personne n'est là pour leur dire d'aller à l'école.

Plusieurs garçons ne cherchent pas d'alibis pour rester à la maison : ils sortent pour aller au collège et se retrouvent sur le chemin de la grande surface du quartier ; l'image bucolique de l'école buissonnière sur les chemins fleuris de nos campagnes au printemps disparaît, et l'on entrevoit à sa place le petit «consommateur», qui n'a plus de rêves que le nouveau jeu électronique ou les derniers habits de marque : « *...On se retrouve et on va au Géant... On joue au foot dans le quartier...On regarde les magasins, ce qu'il y a de nouveau...* ».

Il y a aussi des raisons moins avouables : « *...On fait du business...Si il y a un problème, on me prévient, j'ai un Tatoo...* ».

Chez les filles nous avons trouvé une attitude différente : elles ne «sèchent» pas les cours mais la plupart du temps restent à la maison, soit avec le consentement des parents, la mère en général, soit pour un «mal de ventre» ou alors pour garder un petit frère.

➤ **II.6-6. En conclusion**

Dans le TABLEAU III sont synthétisés les points qui nous ont marqué le plus, sur les trois thèmes principaux évoqués lors de nos entretiens : **eux mêmes, la famille, l'école.**

TABLEAU III

Synthèse de l'analyse transversale

Eux mêmes	Famille	Ecole
<p>Dévalorisation Résignation Cadre éducatif flou Méconnaissance des "règles" Valeurs de substitution Loi du groupe forte Déçus par les adultes Comportement consumériste Loisirs priment sur l'effort</p>	<p>Modèle parental pauvre Déstabilisations des valeurs traditionnelles Difficulté de communication → Distance parents/enfants Démobilisation parentale Problèmes socio-économiques.</p>	<p>Pas d'appropriation : <ul style="list-style-type: none"> • Des lieux • Des savoirs Brimades → renforcement de la dévalorisation Pas d'écoute - respect de leur parole Méfiance envers les adultes Méconnaissance des divers acteurs et de leur rôle Sentiment d'injustice Profs : ambiguïté entre rôle pédagogique et éducatif.</p>

II.7) ANALYSE VERTICALE.

Sans vouloir faire de la typologie, trop rigide et stigmatisante, nous essayerons de tracer quelques profils d'absentéistes qui nous ont semblé les plus représentatifs.

Il nous a paru difficile de synthétiser dans le titre le contenu de l'entretien, alors nous avons utilisé soit des phrases dites par les enfants lorsqu'ils parlaient d'eux mêmes, soit la caractéristique principale de leur personnalité ou de leur problème.

➤ II.7-1 Les non scolaires.

Ce sont les élèves qui, déjà en échec scolaire - deux parmi eux ont deux ans de retard -, donnent l'impression d'avoir abandonné l'idée que l'école puisse les aider dans leur chemin vers le futur.

Ils constituent un tiers des collégiens interrogés. Les garçons qui vivent en zone rurale en font tous partie.

Ces adolescents n'ont pas de gros problèmes personnels ou familiaux, ils ressemblent à des milliers de jeunes de leur âge, ils jouent au foot avec les copains du quartier ou du village, regardent la télévision, aiment les hamburgers plus que la nourriture du restaurant scolaire, trichent un peu avec leur parents pour « gratter » quelques jours de vacances « illégales ».

Ils n'ont pas de conduites à risque : ne fument pas, ne boivent pas d'alcool, ne se droguent pas.

Ils n'ont pas une image très négative d'eux mêmes.

Leurs familles, monoparentales ou traditionnelles, ont souvent des fin de mois difficiles ; les parents ne sont pas toujours très présents, mais le climat familial est assez calme.

Ils ne vont pas à l'école tout simplement parce qu'ils ne l'aiment pas.

Ils la refusent car ils se sentent refusés par elle. Face aux difficultés des apprentissages ils désarment et sont convaincus de ne pas avoir les compétences intellectuelles requises pour la réussite scolaire.

Les autres compétences - savoir traire une vache, bricoler, faire les courses ou la cuisine - ne font pas partie des matières enseignées au collège.

Ils se sentent dévalorisés dans leur relation avec la scolarité. Parfois ils nous parlent avec amertume du mépris qu'ils aperçoivent dans les paroles et les regards des professeurs et même de leurs camarades de classe.

Ils se sentent étrangers dans l'établissement, se méfient des professeurs et des autres adultes. Ils attendent l'orientation en lycée professionnel ou en SEGPA (Section d'enseignement général et professionnel adapté), pour pouvoir accéder à un métier, pour être avec d'autres élèves qui leur ressemblent et avec lesquels ils seront plus à l'aise.

Les parents qui, eux mêmes, n'ont pas eu une longue scolarité, essaient de les motiver, mais au fond, n'y croient pas trop et leurs enfants le savent.

➤ II.7-2. Les *chargés de famille*.

Un certain nombre parmi les élèves rencontrés – six – vivent des situations familiales et sociales très lourdes : nous en avons déjà cité des exemples dans l'analyse transversale.

Ces jeunes, garçons et filles, ne connaissent pas la solidité d'un foyer sur lequel s'appuyer pour construire leur futur.

Ils vivent le moment présent, sans faire de réels projets.

Le quotidien est chargé de soucis et d'humiliations ressenties – visites de l'A.S. de quartier, convocations chez le juge pour enfants, déménagements dans un foyer d'accueil - .

La pathologie familiale a une influence directe sur l'équilibre de l'adolescent, car ce dernier ne peut plus se référer à l'adulte comme exemple à suivre.

Le conflit entre générations, normal et structurant à cet âge, peut devenir alors destructeur, car il ne repose plus sur la confrontation positive.

Dans certains cas nous avons pu observer l'absence totale de conflit, due à l'inconsistance de l'image parentale. Les rôles alors s'inversent et c'est l'adolescent qui devient le « protecteur » de l'adulte, celui qui décide et qui porte le poids des responsabilités familiales.

L'école n'a plus de place dans la vie de ces enfants, elle ne peut ou ne sait pas aider ces adolescents à retrouver du sens dans leur présent et dans leur futur.

Ce sont pourtant là des jeunes qui méritent toute notre attention d'éducateurs et d'adultes, parce qu'ils sont en danger.

Leur personnalité est extrêmement fragilisée par les événements qu'ils vivent et par l'absence d'un cadre structurant. Ils peuvent alors réagir en ayant des comportements « à risque », tels que la consommation de produits toxiques, les actes de violence ou d'automutilation, parfois même les actes suicidaires.

L'absentéisme devient le signe d'alerte d'une situation pathologique.

A nous d'y répondre, d'en faire le diagnostic et de proposer un traitement souvent de l'ordre du psychologique.

➤ II.7-3. Les assistés.

Parmi nos interviewés nous avons trouvé des adolescents qui n'ont pas de raisons apparentes pour ne pas venir à l'école.

Nous avons discuté longtemps avec eux: leur famille est modeste, mais sans grosses difficultés, ils n'ont pas de problèmes sociaux, pas de pathologies avérées, ils n'attendent pas une orientation en lycée professionnel, ils n'aiment pas le travail manuel.

En réalité ils n'aiment pas grand chose, ou, tout au moins, pas grand chose qui demande de l'effort personnel.

Ils ne se sentent pas les acteurs de leur vie et responsables de leur scolarité.

S'ils ne se lèvent pas le matin c'est parce qu'ils sont fatigués. S'ils ratent le car de ramassage c'est qu'il est passé plus tôt.

S'ils ne font pas leur devoirs c'est qu'ils sont trop difficiles, que personne ne les aide.

S'ils n'aiment pas l'école c'est que les profs sont nuls.

Ils ne sont pas violents en classe ou dans la cour, ne perturbent pas les cours; ils ont même plutôt tendance à se faire oublier.

Ce sont des jeunes qui nous ont inquiété car nous avons eu l'impression que rien n'avait prise sur eux.

Démotivés, sans projets, sans réelles envies, ils passent beaucoup de leur temps à rêver devant la télévision et à s'identifier aux personnages irréels, beaux, riches, jeunes...

Nous avons eu par moments la sensation d'être face à des enfants « virtuels ».

Il nous paraît important que ces enfants trouvent rapidement des attaches avec le quotidien, la réalité. Il est essentiel qu'ils se réapproprient leur vie pour pouvoir devenir des adultes responsables et non des « assistés à vie ».

➤ **II.7-4. Les enfants du « quartier ».**

Nous voulons conclure cette analyse verticale par la description de deux garçons qui vivent dans le « **quartier** ».

Très jeunes, entre 12 et 13 ans, ils ont encore un aspect enfantin, le regard vif et malicieux. Ils acceptent facilement de nous parler d'eux et de leur scolarité. Ils admettent sans détours leurs absences et ne cherchent pas à les excuser par des alibis.

Ils nous ont expliqué que parfois ils ne viennent pas en cours parce qu'ils ont des « affaires personnelles » à faire. A nos questions, qui ont dû leur sembler bien naïves, ils nous ont parlé de « **business** », avec l'air mi-vantard, mi-excédé de celui "qui sait" face à celui "qui ne comprend pas".

Ils vivent dans deux mondes étrangers l'un à l'autre - l'école et le quartier -, mais ils appartiennent à un seul des deux : le quartier.

Cette appartenance est légitimée de fait, d'une part par le sentiment de sécurité dû à l'intégration à un groupe et à un lieu, d'autre part par la connaissance et l'acceptation des règles imposées par cet univers.

Le collègue et les adultes qui y travaillent sont trop éloignés du quotidien de ces adolescents; les objectifs éducatifs et d'apprentissage de l'école ne font pas écho dans l'esprit de nos petits « **câï ds** ».

Pourtant ces élèves sont tout à fait capables de fournir du bon travail et d'avoir des résultats scolaires plus que corrects : à condition que le professeur « soit gentil » et que la matière leur plaise. C'est peut-être là la preuve qu'il est possible d'établir une passerelle, aussi fragile soit elle, entre « notre monde » et le « leur ».

Il est urgent que nous trouvions un langage commun, un point de rencontre avec ces jeunes et leurs familles, très souvent submergées par trop de difficultés matérielles et psychologiques.

C'est urgent car il nous a paru évident que ces enfants courent des risques dans un avenir proche. La "débrouille" se transforme souvent en petite délinquance. Trop d'adultes savent exploiter à leur avantage la fierté de ces gamins à participer à un "**coup**": c'est le « baptême », la preuve qu'ils font réellement partie du groupe.

C'est urgent parce qu'ils connaissent les risques qu'ils courent mais ils les mésestiment : eux, sont malins, ne se laisseront pas prendre. Ils croient encore aux héros de film et s'identifient à eux : ils ont la toute-puissance des enfants.

III. TROISIEME PARTIE : LES PRECONISATIONS

III.1) REFLEXIONS.

A travers l'analyse des entretiens nous pouvons mettre en évidence les points suivants :

- ↳ L'absentéisme des élèves est comparable à la pointe de l'iceberg : il est souvent le seul signe visible d'un malaise sous-jacent. Il doit être considéré comme un « **symptôme** » mais pas comme la « maladie ».
- ↳ Ce symptôme, univoque, est la manifestation de **maux** qui peuvent être **très différents** : difficultés familiales, problèmes sociaux, dévalorisation de l'image de soi, substitution des valeurs qui sont à la base de la citoyenneté avec ceux qui magnifient le pouvoir de l'argent, d'où qu'il vienne, et conséquente appartenance à des groupes à la limite - souvent dépassée - de la légalité; refus de tout effort, un sentiment très fort des « droits » mais non des « devoirs ».
- ↳ L'absence, ou presque, chez les élèves, de la **notion de loi**, de règle à respecter.
La sensation d'une certaine difficulté, chez les adultes, à poser cette même loi comme norme de vie.
- ↳ Le malaise de l'Institution face à ce comportement est accentué par **l'absence de communication** qui s'est actuellement établie entre enseignants et élèves. Ces dernières n'arrivent plus à s'approprier leur école et se sentent des étrangers dans ses murs.
- ↳ La solution au problème de l'absentéisme ne se résume ni à son traitement administratif ni à des punitions. Nous reconnaissons la nécessité d'un cadre, qui établisse les modalités du recueil des données, les règles et les sanctions en cas de non respect de ces dernières. Mais si nous admettons que les origines de ce comportement sont différentes, il va de soi que la thérapeutique doit être la plus adaptée possible au cas en question.

↳ Il est important de travailler avec les enfants pour leur redonner une image positive d'eux-mêmes.

En valorisant leurs talents extra - scolaires nous les aiderons à reprendre confiance. Il faudra les accompagner pour qu'ils donnent un sens à leur scolarité.

↳ Chaque professionnel de l'école aura donc un rôle à jouer, selon ses compétences, la place qu'il occupe à l'intérieur de l'établissement et la relation qu'il a établie avec l'élève.

↳ L'action **du médecin scolaire** se dirigera vers deux axes : les élèves et les adultes de l'école. D'une part il s'emploiera à aider les jeunes à rétablir un bon état de santé physique, psychique et mentale. D'autre part il aidera la communauté éducative à concevoir et réaliser des projets éducatifs. Il sera attentif à la logique de chaque acteur et essaiera de coordonner les diverses actions pour leur donner de la cohérence.

↳ Agir sur les causes est aussi, pour nous, une façon de **prévenir** un éventuel comportement déviant ou à risque : auto ou hétéro-violence, consommations de produits toxiques, délinquance.

Sur ces réflexions, nous essayerons de bâtir des projets d'actions pertinentes.

III.2) PROPOSITIONS.

Nous avons vu que les causes de l'absentéisme sont multiples.

Elles relèvent de facteurs sociaux, familiaux, pédagogiques, psychologiques.

Une action de remédiation pertinente doit s'adresser spécifiquement à chacun de ces facteurs.

Mais nous avons aussi pu constater que, souvent, ils s'entremêlent dans une réaction en chaîne.

C'est le **partenariat** de tous les professionnels de l'école, qui, grâce aux compétences diverses et complémentaires, doit œuvrer pour le diagnostic et le traitement de cette pathologie, scolaire certes, mais aussi sociale et personnelle.

Nous pensons que la création d'une **équipe de suivi** des élèves absentéistes peut être une initiative efficace.

Au sein de cette instance le cas du jeune peut être discuté et une **action pertinente** décidée.

Ces actions peuvent être multiples :

⇒ Le membre de l'équipe le plus proche de l'adolescent peut avoir un ou plusieurs **entretiens** avec lui, afin de discuter de ses difficultés et des raisons de ses absences. Il pourra lui exprimer l'inquiétude du collègue à son sujet et lui proposer des solutions possibles.

⇒ L'interlocuteur de l'élève peut aussi envisager, en accord avec lui et avec l'équipe, la mise en place d'un **tutorat**, qui aura pour but l'accompagnement du collégien tout au long de son année scolaire. Le rôle du tuteur serait aussi celui d'analyser avec l'adolescent le sens de la loi et l'accompagner pour qu'il puisse se l'approprier.

⇒ L'équipe de suivi pourrait établir avec le jeune un « **contrat** » : le projet scolaire de l'élève sera alors clairement énoncé, ainsi que les moyens à mettre en œuvre pour le réaliser.

Toutes ces actions auront pour but de **responsabiliser** l'adolescent et de créer avec lui une relation de confiance. Il pourra ainsi devenir l'acteur de sa scolarité et de sa vie.

Nous voulons décrire quelle devrait être, à notre sens, la composition permanente de l'équipe de suivi et quelles compétences spécifiques chaque partenaire pourrait y apporter.

➤ III.2-1 L'équipe de suivi.

Ce projet de partenariat peut se concrétiser assez aisément dans la plupart des établissements scolaires, du moins dans ceux qui bénéficient de tous les professionnels requis.

Il est en fait nécessaire que le personnel administratif, éducatif, pédagogique, d'orientation, médico-social, se rencontre pour qu'il y ait un échange d'informations et de connaissances. Chacun contribue ainsi à établir un diagnostic et à définir la meilleure stratégie pour une action efficace et pertinente.

Nous pensons qu'il est important que ces réunions soient formalisées et bien arrêtées dans l'emploi du temps de chaque participant : les échanges entre deux portes ne peuvent pas rester le seul mode de communication entre plusieurs personnes concernées par le même problème.

L'équipe pourrait être ainsi composée :

- le principal ou son adjoint.
- le C.P.E.
- le C.O.P.
- le professeur principal ou tout autre professeur qui se sente concerné.
- l'assistante sociale.
- le médecin et l'infirmière scolaires.
- les parents de l'élève.

➤ III.2-2 Le rôle de chacun.

⇒ III.2-2-1. Le principal ou son adjoint.

Il est le chef de l'établissement et le **garant** du respect de la **règle de droit**.

Son rôle est de rappeler la loi et de la faire appliquer dans son école.

Il évoque les éventuelles sanctions et, si nécessaire, les met en pratique.

Il sera aussi l'initiateur des projets qui visent à diminuer le taux d'absentéisme dans l'établissement. Il pourra les formaliser en les intégrant dans le projet d'établissement.

Sa participation aux réunions de l'équipe le tiendra informé de tout manquement à l'obligation d'assiduité d'un élève et des problèmes qui peuvent le causer.

Son action sera ainsi éclairée par l'effective connaissance du jeune et de ses difficultés.

⇒ III.2-2-2. Le C.P.E.

Le C.P.E. portera dans ces réunions une double casquette : une de « **gestionnaire** » des **absences**, l'autre d'**éducateur**.

Il lui revient la tâche du recueil rigoureux et quotidien des absences des élèves. Son traitement précoce par informatique (lorsque il existe dans l'établissement) lui permettra de recenser rapidement les enfants à « risque d'absentéisme » : c'est le préalable à toute action de prévention de la pérennisation de ce comportement.

Son rôle sera donc d'alerter le chef d'établissement et les autres partenaires.

Dans sa qualité d'éducateur il pourra avoir une première rencontre avec l'élève en question pour discuter avec lui des motifs de ses absences ; il ouvrira ainsi le chemin à tout le travail de communication qui se fera peut-être par la suite.

Ces échanges seront parfois suffisants pour que l'adolescent retrouve la motivation, momentanément perdue, à fréquenter assidûment le collège.

Nous aimerions souligner aussi une autre facette du rôle de C.P.E. : celui d'**organisateur** de la vie au quotidien dans l'établissement.

En collaboration avec les autres membres de l'équipe éducative il pourra initier une réflexion sur l'amélioration de l'accueil des élèves, tant à la rentrée pour les nouveaux arrivants, tant tout au long de l'année pour l'ensemble de la communauté.

Il veillera à la facilité d'accès dans les lieux réservés à des activités ludiques - foyer - ou éducatives - C.D.I., vidéothèque -.

⇒ III.2-2-3. Le C.O.P.

Psychologue de formation, il aide les élèves dans leur choix d'**orientation** scolaire et professionnelle.

Ses compétences seront précieuses pour intervenir dans les cas où l'absentéisme est dû à une démotivation scolaire causée par une orientation non adaptée aux vœux ou aux capacités de l'élève.

Ses connaissances en psychologie de l'adolescent seront utiles dans le soutien des élèves en difficulté "existentielle".

⇒ III.2-2-4. Le professeur principal.

C'est la personne qui **connaît le mieux** l'élève. Il le voit évoluer en classe, avec ses camarades, il évalue avec les autres enseignants ses capacités et sa volonté d'apprentissage. Il peut très rapidement apercevoir un changement brusque du comportement du jeune et alerter les autres professionnels de l'équipe.

Il sera le **médiateur entre l'équipe enseignante et l'élève**. En cas de problèmes d'ordre pédagogique il veillera à la mise en place de soutiens dans les matières qui présentent de réelles difficultés pour l'enfant.

Il pourrait s'engager, en début d'année, à faire une lecture commentée et discutée au sein de la classe du règlement intérieur. La « règle » sera ainsi posée et un débat sur les notions de droits et devoirs pourra s'engager.

En concertation avec les autres professeurs, il pourrait initier des activités pédagogiques innovantes, qui permettraient à certains élèves en difficulté de valoriser leurs compétences « extra - scolaires » et de reprendre confiance dans leurs capacités.

Il sera vigilant sur la bonne harmonie et sur le respect réciproque qui doivent régner dans la classe.

Il se tiendra en contact avec la famille de l'élève en difficulté et établira avec elle une conduite commune.

⇒ III.2-2-5. L'assistante sociale.

Elle est souvent sollicitée pour rencontrer des élèves en difficulté. Parfois ce sont les élèves mêmes qui demandent à la rencontrer.

Elle connaît **l'histoire de l'enfant et de sa famille**, les problèmes auxquels ils sont confrontés.

Dans le cadre de ses missions, elle peut prendre contact avec les assistantes sociales du secteur pour avoir des informations précises sur un cas connu ; elle peut se rendre au domicile de l'élève pour rencontrer des parents peu disponibles ; grâce au fond collégien, elle peut aider les familles en difficulté économique à financer des voyages d'étude, des sorties scolaires, les repas pris au restaurant scolaire.

L'assistante sociale est en général un personnage connu par les élèves et apprécié par l'aide que très souvent elle apporte.

Elle est un partenaire indispensable pour notre équipe de suivi.

⇒ III.2-2-6. L'infirmière scolaire.

L'infirmière d'établissement a un rôle privilégié dans l'école, grâce aux relations d'**écoute** et de **soins** auprès des élèves.

L'infirmerie est un **lieu de parole**, où les jeunes peuvent exprimer librement leur mal-être, soit-il physique ou moral. Les élèves y viennent volontiers pour demander conseil sur des problèmes qui peuvent être banals ou graves, mais qui sont toujours importants pour eux.

Des passages trop fréquents à l'infirmerie sont très souvent les premiers signes de difficultés naissantes ; ils donnent alors à l'infirmière l'occasion de dépister des maux sous-jacents.

Elle pourra en faire part au médecin scolaire, avec lequel elle travaille en étroite collaboration, et si nécessaire, aux autres membres de l'équipe éducative.

⇒ III.2-2-7. Le médecin de l'Education Nationale.

Ce professionnel de la santé a comme mission le **suivi médical** des élèves, mais aussi leur **bien-être physique, psychologique et mental**.

Il est le **conseiller technique** du chef d'établissement pour toutes les questions qui sont de sa compétence et le **réfèrent santé** des adultes et des élèves de l'établissement scolaire.

Il a avec les jeunes des relations qui sortent du contexte pédagogique : ni juge de leurs compétences scolaires, ni distributeur de sanctions, son rôle est d'écoute, de conseil, de médiation : « *Le service de promotion de la santé en faveur des élèves constitue une interface entre les jeunes, le monde de la santé, le monde de l'enseignement, le tissu familial et social* ». (Circulaire n° 91-148 du 24 juin 1991).

Son rôle dans la lutte contre l'absentéisme se concrétise dans une triple approche :

- ↳ **Aider les jeunes** à affronter et résoudre leurs difficultés, afin de **prévenir d'éventuelles conduites à risque** et de promouvoir leur épanouissement.
- ↳ Créer et **favoriser l'échange** avec les parents des élèves, premiers acteurs dans l'éducation de leurs enfants.
- ↳ **Coopérer avec les autres partenaires** de l'équipe éducative et l'équipe de suivi, en leur apportant un éclairage nouveau grâce à ses connaissances techniques et humaines, mais en restant toujours dans le respect de la parole de l'enfant.

Il suit, en outre, les élèves porteurs d'une pathologie chronique ou d'un handicap, afin d'améliorer leurs conditions de scolarité et leur assiduité.

Il établit un partenariat avec les médecins hospitaliers, libéraux, les professionnels de la pédopsychiatrie de secteur.

Il est le trait d'union entre l'Institution scolaire et le monde de la santé.

Pour réaliser ses missions il est indispensable qu'il ait une attitude d'**ouverture** vers les élèves et vers tous ses partenaires, à l'interne ou à l'externe de l'institution.

Il se doit de **se présenter** en début d'année à tout nouvel arrivant, d'indiquer clairement et d'afficher ses jours et ses heures de permanence dans l'école, d'explicitier clairement son rôle à l'intérieur de l'établissement.

Son dynamisme et sa volonté **d'initier ou de participer aux divers projets** éducatifs seront indispensables à son intégration au sein de l'équipe éducative.

Il pourra être parfois le **médiateur** entre l'équipe pédagogique, les élèves et les éventuels partenaires extérieurs, parfois le **catalyseur** pour des actions menées dans l'établissement.

Le manque chronique de temps et de moyens sont une gêne réelle mais ils ne doivent pas constituer un empêchement dans son action.

La **disponibilité** envers ses partenaires, la **confiance** qu'il aura su inspirer aux élèves, la **compétence professionnelle** dans son domaine, sont les bases pour l'efficacité de son action

d'aide aux jeunes, et notamment aux absentéistes qui manifesteraient leur mal de vivre à travers l'évitement scolaire.

⇒ III.2-2-8. Les parents.

Les parents sont les premiers responsables de leurs enfants et membres de l'équipe éducative. Ils se sentent parfois en difficulté face à leur enfant qui grandit et se transforme, face à la société qui change de repères et de valeurs.

Nous devons être attentifs à ne pas nous substituer à eux mais plutôt à les aider à retrouver leur place d'éducateurs.

Notre rôle n'est pas de les juger mais d'établir avec eux une réelle coopération dans l'objectif commun à nous tous : le bien-être des jeunes.

📁 CONCLUSIONS.

Notre travail nous a permis d'étudier le ressenti des absentéistes dans deux collèges du Doubs et d'analyser les causes de l'évitement scolaire à travers l'expression des adolescents. Nous avons pu, ainsi, avancer quelques propositions d'action.

Même si l'absentéisme n'est pas un phénomène quantitativement important, il inquiète aujourd'hui les professionnels de l'Education Nationale, car lié à d'autres comportements préoccupants, comme la violence ou les conduites addictives.

Dans notre hypothèse, élaborée sur une réflexion personnelle et des données bibliographiques, nous émettions l'idée que ce comportement n'est pas dû seulement à des difficultés d'ordre scolaire, mais qu'il est souvent le signe visible de problèmes plus profonds : familiaux, sociaux, psychologiques. Une action de remédiation, pour être efficace, doit tenir compte de ces facteurs et du sens que les jeunes donnent à leur comportement.

Les entretiens avec les élèves interrogés ont confirmé notre supposition : l'absentéisme nous a en effet paru être la conséquence de maux souvent liés à l'environnement social et affectif de l'enfant, à un sentiment de dévalorisation, à une démotivation globale et non seulement scolaire.

L'Ecole transmet le savoir mais contribue aussi à l'éducation des enfants, à leur épanouissement personnel et à l'acquisition des règles et des valeurs de citoyenneté.

La lutte contre l'absentéisme s'inscrit ainsi dans ses missions :

- l'Institution, émanation de l'Etat et de ses lois, doit veiller au respect de la règle de droit de la part de tous ses composants ;
- elle doit aussi œuvrer pour participer au bien-être de ses élèves et à la réalisation de leurs projets professionnels et personnels.

Pour la réalisation de ces deux missions, il est indispensable que tous les professionnels de l'Education Nationale se sentent concernés par la solution de ce problème.

Le partenariat entre les divers membres de la communauté scolaire renforcera mutuellement les compétences de chacun et sera la base d'une action cohérente et efficace.

Il appartient au chef d'établissement d'impulser la mise en place de ce partenariat.

Le médecin de l'Education Nationale, dans son rôle de conseiller technique, l'accompagnera dans la réflexion et la réalisation de ce projet.

Nous ne pourrons pas toujours trouver une solution à des situations parfois trop intriquées, mais nous pourrons aider l'adolescent à donner un sens à sa vie et à en devenir le protagoniste.

Nous sommes conscients des limites de nos possibilités d'action, mais notre volonté de médecin de l'Education Nationale sera de travailler en harmonie avec la communauté scolaire et dans le respect de chacun.

C'est ainsi que nous souhaitons contribuer au bien-être de chaque élève et à son accomplissement personnel et social.

ANNEXE I

Grille d'entretiens semi-directifs auprès de collégiens absentéistes.

PRESENTATION :

Bonjour, je suis médecin scolaire et je prépare un travail sur ce que pensent les collégiens de leur scolarité et de leur vie en général. J'aimerais bien avoir ton avis là dessus.

Tout ce que tu me dira restera confidentiel. Veux-tu bien m'aider? Voilà comment on va procéder : nous allons rester ensemble environ une demi heure ; je te poserai quelques questions et tu peux répondre ou non. J'aimerais que tu me dises vraiment ce que tu penses. Je prendrai des notes pour pouvoir me rappeler ce que tu me diras. Es-tu d'accord? Bien, on y va.

1) L'élève, sa famille, son environnement

D'abord je voudrais que tu me parles un peu de toi, de ta famille.

- Age
- Classe
- Fratrie
- Métier du père
- Métier de la mère
- Vacances
- Loisirs
- Copains
- Sorties
- Week-ends

Comment se voit-il?

Comment se sent-il?

2) Le collègue

A l'école, comment ça se passe?

- Matières les plus aimées Matières les moins aimées.
- Les professeurs
- Le principal
- Les surveillants
- Médecin scolaire
- Infirmière scolaire
- Assistante sociale
- Référent
- Qu'est-ce qui lui plaît?

- Qu'est ce qui ne lui plaît pas
- Restaurant scolaire
- Qu'est-ce qu'il pense de son école?
- Est ce qu'il aime aller à l'école? → oui / non
- Pourquoi?
- Lorsqu'il s'absente, c'est pourquoi?

3) Le futur. Les projets

Qu'est-ce que tu voudrais faire plus tard?

- Travail
- Famille

BIBLIOGRAPHIE

La jurisprudence.

Lois.

- Loi du 28 mars 1882 -art.4 modifié par la loi du 9 aout 1936
-art 5 modifié par la loi du 22 mai 1946-
- Loi du 10 juillet 1989
- Loi n° 98_1165 du 18 octobre 1998

Ordonnances et décrets.

- Ordonnance n° -59-45 du 6 janvier 1959
- Décret n° 66-104 du 18 février 1966
- Décret n° 91_173 du 18 février 1991

Circulaires

- Circulaire n° 91-052 du 6 mars 1991.
- Circulaire n° 91-148 du 24 juin 1991.
- Circulaire n° 96-247 du 25 octobre 1996
- Circulaire du 2 octobre 1998

Rapports officiels

1. **I.G.E.N. Bernard TOULEMONDE**, « *L'absentéisme des lycéens* », – C.N.D.P. Editions Hachette. - Juillet. 1996.
2. **LACROIX**, Recteur de l'Académie de Besançon, « *Autorité et violence* ». Chantier académique. C.R.D.P. de Franche Comté - 1996.
3. **Inspection Académique du Doubs** « *Dispositif départemental de lutte contre l'absentéisme et la violence* ». 8 octobre 1998.
4. **Académie de ROUEN**. « *L'absentéisme en lycée et collège* ». Avril 1996.

Enquêtes

5. **CHOQUET Marie. LEDOUX Sylvie.** « *Adolescents, enquête nationale* ». INSERM. La documentation française - Paris 1994.
6. **CHOQUET Marie. HASSLER Christine.** « *Absentéisme au lycée* ». Les dossiers d'éducation et formations. N° 90 Septembre 1997.

Les ouvrages

7. **BALLION Robert.** « *Le lycée, une cité à construire* ». "Que faire des jeunes ? " p. 5 à 15. « Questions d'éducation ». Hachette Education 1993.
8. **VERBA Daniel.** « *Absentéisme et violence à l'école* ». C.R.D.P. de Valence C.R.D.P. de Grenoble. 1994.
9. **VITALI Christian.** « *La vie scolaire* ». "Le contrôle des absences". p. 172 à 193. Hachette Education. 1997.

Articles

10. **BRETON Armelle.** "A quoi sert l'école?". - L'Hebdo des Juniors. n°263 12-du 18 septembre 1998. Fleurus Presse. p. 6 et 7.
11. **S.L.** "L'absentéisme revisité". Le monde de l'éducation. Juin 1996. - p. 31 à 36 -
12. **VITALI Christian.** « *Absences... L'école à temps partiel* » - Conseiller d'éducation. N° 121 Février 1996. -p. 3 à 25-.

Colloques.

13. **POMMEREAU Xavier.** « *Mal-être de l'adolescent et prévention du suicide* ». Journées de formation continue, Rectorat de Besançon, -2 et 3 décembre 1998 à Micropolis – Besançon.